



Pempoul. Un appel aux pêcheurs à pied



Les pêcheurs-plaisanciers n'attendent désormais plus que les beaux jours pour prendre la mer.

L'assemblée générale de l'Association des pêcheurs-plaisanciers et sportifs de Pempoul (APPSP) s'est déroulée dimanche, dans les locaux de l'école de voile de La Groupe, sous la présidence de Pascal Grall, en présence de Nicolas Floch, maire, venu avec plusieurs de ses adjoints.

Coût de la location des corps-morts : + 2 %

Après avoir souligné l'investissement du chef du port, Laurent Merdy, le président a détaillé les travaux d'entretien à réaliser sur les corps-morts : 540 m

de chaînes, 81 émerillons et 250 manilles diverses sont à changer. Les tarifs de la location seront majorés de 2 %. « La commune participant grandement au coût des travaux, cette augmentation reste raisonnable », a-t-il précisé.

L'union fait la force

Un appel a ensuite été lancé aux pêcheurs à pied pour qu'ils rejoignent l'association au sein de la Fédération : « C'est dans leur intérêt », a expliqué Jean-Pierre Bouchalais, vice-président. Défendre les plaisanciers, pêcheurs du bord

ou à pied est une des actions prioritaires de notre association, affiliée à la **Fédération** nationale des plaisanciers pêcheurs sportifs (FNPPSF).

Cette affiliation est nécessaire et importante, car elle contribue à la défense des pêcheurs plaisanciers face à une administration prescrivant des contraintes de plus en plus pénalisantes et, parfois, incohérentes.

Cette défense s'applique également aux pêcheurs à pied qui, d'année en année, voient leur domaine de liberté de pêche réduit ».